

Réalisation de l'affiche du Salon estival de peinture par des élèves de CM des écoles de Val du Layon. Le projet de Louise et Lisa a été retenu.



**Saint Aubin de Luigné
VAL DU LAYON**

**20^E SALON
ESTIVAL
DE PEINTURE**



Du 31 Juillet au 15 Août 2021

MAIRIE - SALLE JEAN DE PONTOISE

Entrée libre du jeudi au dimanche inclus de 15 à 19H

Affiche réalisée par Louise et Lisa, élèves de CM1-CM2 de Val du Layon



Zoom sur...
Les finances locales

Qu'est-ce que le **Projet Pluriannuel d'Investissement** ?
Quels projets et quels financements ?

ÉDITO

Bonjour à tous,

J'espère tout d'abord que vous goûtez avec plaisir ce soleil tardif mais bien agréable ; il vient enfin lever la grisaille, et nous laisser entrevoir des jours meilleurs remplis de moments chaleureux à partager. Soyons pragmatique après ces rebondissements de confinements successifs et déconfinements restreints. Restons vigilants pour nous protéger les uns les autres.



Le conseil municipal a voté son 1^{er} budget principal (fonctionnement et investissement) 2021 ainsi que les budgets annexes (campings et bâtiments commerciaux). Je vais donc orienter mon propos sur les finances communales.

L'équipe a pu, durant cette année si particulière, œuvrer au quotidien, mais surtout, effectuer un bilan général sous forme d'état des lieux. Certains projets ou besoins avaient déjà été identifiés lors de la préparation de notre profession de foi. Nous en avons identifié d'autres.

Afin de préparer le Projet Pluriannuel d'Investissement (PPI), cet exercice sur l'année 2021 était utile et nécessaire. La commune ne possédait pas de PPI, celui-ci se déploiera donc sur 2022-2026. Il ne fige pas les choses mais permet d'anticiper le besoin financier.

Il faut noter que la commune a des budgets sains. Peu d'emprunts effectués, des dépenses réalisées principalement grâce à de l'autofinancement issu de l'épargne brute.

Le budget de fonctionnement présente une capacité de désendettement (nombre d'années nécessaire uniquement pour rembourser la dette sans faire d'autres dépenses d'investissement) de 1,1 année. En 2020, le volume global de l'annuité (emprunt remboursé par an) est de 54675€.

Notre CAF (Capacité d'AutoFinancement) est excellente : 21.5%. En dessous de 8%, c'est inquiétant, entre 8% et 15%, c'est satisfaisant.

Actuellement deux projets structurants issus du précédent mandat sont en cours :

Le pôle enfance de St Lambert, avec un dépôt de permis courant mai (travaux envisagés en fin d'année) : 2 191 500€ toutes dépenses confondues hors subventions dont 1 700 000€ de lot travaux pour 1000 m² d'espace dédié à l'accueil des enfants (pour rappel, ceci permettra de réattribuer le « coup de pouce » à la jeunesse). Je précise que les 2000 m² restants n'ont pas trouvé de fonction à ce jour, c'est à l'étude.

L'espace jeunesse de St Aubin où nous avons dû nous séparer du maître d'œuvre, d'où le retard conséquent sur les travaux outre celui lié à la crise sanitaire. Nous avons trouvé un autre maître d'œuvre, les travaux vont pouvoir redémarrer prochainement dans de bien meilleures conditions : 132 000€ hors travaux liés à l'étude structurelle du plancher non réalisée au démarrage.

Sandrine BELLEUT,
Maire de Val du Layon

Vous trouverez dans les pages suivantes différents tableaux synthétiques des différents budgets.

Ce sont les budgets présentés au conseil municipal. Complexes à comprendre, il me semble plus important de vous parler des projets, besoins et nécessités pour la commune.

Comme tous les documents afférant au fonctionnement de la commune, ils sont consultables sur demande en Mairie.

Je souhaite maintenant partager mon analyse de la situation après cet état des lieux.

Un certain nombre de dossiers liés à des questions de sécurité, d'obligations règlementaires, d'état de patrimoine sont restés en suspens durant ces dernières années. Nous ne pouvons fermer les yeux sur des dossiers comme l'accessibilité non à jour, les PEI (Point Eau Incendie) non à jour, les contrôles sécuritaires classiques des ERP (Établissements Recevant du Public) non effectués ou partiellement... Les défibrillateurs deviennent obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2021 dans tous les ERP... Nous avons eu 3 bâtiments publics avec avis défavorables de la commission de sécurité : en clair, les bâtiments doivent être fermés au public. Les questions de réglementation liées à la sécurité sont prioritaires. Les registres de sécurité doivent être à jour.

La commune possède du patrimoine bâti qui nécessite d'être entretenu régulièrement. Il nous faut contrôler rigoureusement nos systèmes de chauffage, réparer dès qu'il le faut, entretenir, programmer...

Actuellement, force est de constater que notre patrimoine bâti n'est pas en bonne forme. Il en est de même pour les bâtiments commerciaux. Les mauvaises surprises s'accumulent. La tâche est colossale et le besoin financier important. L'impact se fera sur le budget de fonctionnement et/ou d'investissement suivant les

SOMMAIRE

L'essentiel des conseils municipaux.....	p.11
Commission DET*	p.12
Commission CISV*	p.13
CCAS*	p.16
Enfance - Jeunesse	p.18
Médiathèque/Bibliothèque	p.20
Environnement	p.22
Vie associative	p.26
Autour de nous	p.38

Sigles :

VBEDDA :
Voirie, Bâtiment, Environnement et Développement Durable et Assainissement
DET :
Développement Economique et Touristique
ASEJ :
Affaires Sociales Enfance Jeunesse
CISV :
Culture Information Sport Vie locale
CCAS :
Centre Communal d'Actions Sociales

postes de travaux et leurs volumes. Nous nous posons la question de ce qui doit rester dans le patrimoine communal ou pas. Des travaux ont déjà été engagés dans le logement des boulangers de St Lambert (pour rappel : le VIVECO est propriété communautaire) pour plus de confort.

Nous avons également des questions énergétiques et écologiques à traiter : nos consommations d'énergies sont importantes, deux bâtiments sont chauffés au fuel qui, comme vous le savez, est une énergie qui devra ne plus être utilisée dans un avenir proche. Nos bâtiments sont parfois mal isolés, ou pas du tout, ce qui engendre des dépenses importantes. Nous avons là un levier important de source d'économie. Nous sommes accompagnés par le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire). Nous venons de signer la 2^{ème} convention pour la mise en œuvre d'un programme d'action sur les consommations énergétiques. La 1^{ère} convention avait permis de faire le diagnostic. Un projet de récupération des eaux de pluies est en cours au stade de St Lambert. L'investissement peut être important à 1^{ère} vue mais à long terme ce sont des économies importantes que nous réaliserons.

L'urbanisme, question urgente à traiter également surtout depuis la déclaration d'illégalité du PLU de St Lambert par le Préfet du Maine et Loire. Un PLU de Val du Layon va être mis en route avec une ligne budgétaire de 83 000€.

Nous allons également revoir l'ensemble de nos réseaux d'eaux pluviales puisque, à ce jour, la compétence est communale. Cela se traduit par une ligne budgétaire de 347 700€ pour le SDEP (Schéma Départemental des Eaux Pluviales) auquel s'ajoutent les travaux sur réseaux. Nous avons sollicité la communauté de communes (CCLLA) quant à la cohérence de cette compétence maintenue au sein des communes. En effet, la voirie et les eaux usées sont traitées au sein de la CCLLA. Dans la pratique, tous travaux sur voirie touchent très souvent les eaux usées mais les pluviales également.

Nous avons aussi l'enfouissement des réseaux non effectués sur certaines zones, ce qui, pour des villages comme les nôtres, peut « détonner » dans le paysage : budget estimé de 757 930€. Dans ce domaine, le SIEML finance encore largement.

Nous avons évoqué le besoin d'améliorer ou d'embellir nos espaces urbains, tant dans le mobilier très dégradé parfois ou dépareillé, et les espaces de jeux. À St Aubin, par exemple, nous avons préféré condamner l'accès aux jeux qui étaient bien contrôlés tous les ans mais dont les réparations demandées n'étaient pas faites. À terme, cela engendre des jeux dangereux. Budget estimé de 143 500€. Un projet est en cours à St Aubin.

Projet aire de jeux à St Aubin



La voirie et la sécurisation sont des sujets qui se sont rapidement étoffés dès le début de mandat : la rue du Canal de Monsieur, à St Aubin, où le partage de la voie est dangereux et impossible en l'état entre les véhicules et les piétons (dossier identifié dès le mandat précédent).

La sécurisation de la Haie Longue à St Aubin également sur la route de la Corniche.

Côté St Lambert, nous avons les vitesses excessives de traversées du bourg sur la RD17 et 160 où s'ajoutent des passages excessifs de camions sur cette dernière. L'ensemble, hors Haie Longue, est estimé par l'ATD (Agence Technique Départementale) à 694 000€. 110 000€ sont mis en réserve (AC : Attribution de Compensation) vers notre budget voirie à la communauté de communes, donc 660 000€ sur un mandat. Nous envisageons de l'augmenter un peu.

À contrario, des économies d'échelles ont été trouvées et vont être étudiées. En effet, un énorme travail de rationalisation

des contrats et temps de travail de nos agents a été effectué à la suite du retour à 4 jours du rythme scolaire. A la rentrée de septembre, le service enfance-jeunesse a été restructuré avec des contrats compacts et des spécialisations. Les besoins en agence d'intérim, emplois saisonniers ou heures supplémentaires seront drastiquement réduits de ce fait. Les contrats d'assurances de nos bâtiments, la téléphonie, les contrats d'énergies vont être revus et renégociés. L'éclairage public a déjà subi une modification afin d'éviter un usage à des heures tardives.

Et bien d'autres projets encore...

Ce travail n'aura ses effets positifs que dans quelques temps et de plus en plus au fil des années. Ceci rentrera en compte dans la préparation du PPI.

Enfin, un élément primordial et dont je me refuse à le laisser perdurer tel qu'il est actuellement : la méthodologie de financement. Les communes peuvent solliciter des subventions de l'État, de l'Europe, d'organismes divers et variés... Chaque projet fait l'objet d'un plan de financement mais s'appuie sur de probables subventions. C'est, à mon sens, un très mauvais calcul et extrêmement risqué pour le budget d'une commune. Nous venons d'en faire la très mauvaise expérience avec le pôle enfance de St Lambert en principal. Ce projet structurant et essentiel pour la commune déléguée de St Lambert a eu son plan de financement idéal avec une potentielle subvention de 650 000€ espérés.

Nous venons de nous voir notifier 60 000€. Quid de cet écart de 590 000€ ? Nous arrêtons tout ? Non.

Voilà pourquoi le PPI va avoir sa place et son sens dans la sécurisation du budget. Nous établirons les besoins qui seront abondés par un emprunt. Un travail va être réalisé en collaboration avec le Trésor Public. Ces besoins seront classés par ordre : obligatoire, structurant, sécuritaire, secondaire ...

Les demandes de subventions seront tout autant réalisées bien sûr. Si les subventions ne sont pas accordées pour les projets considérés comme prioritaires, ces derniers pourront se faire et ne mettront pas le budget en péril. Sur les projets considérés comme non urgents ou non structurants, le refus de subvention arrêtera le projet ou le reportera pour refaire une demande de subvention l'année suivante.

Organiser sur 5 ans le budget de cette manière, permettra d'éviter ce qui se

passera pour le pôle enfance : dépôt de permis fait et perte importante de subvention au même moment.

J'ai souvent entendu qu'une commune se gérait en « bon père de famille ». En bonne mère de famille, comme chacun d'entre nous, je démarre mes travaux ou projets uniquement lorsque j'ai un accord de prêt ou que j'ai économisé suffisamment pour couvrir la dépense.

Nous avons donc, comme vous l'avez compris, des projets pour la commune de Val du Layon, visibles et moins visibles,

mais aussi un rattrapage pour nous mettre en conformité et sécurité sur certains sujets importants.

Il me semblait primordial de vous parler du budget de cette manière. Les chiffres parlent différemment suivant la lecture que l'on en fait. Savoir pourquoi est tout aussi important.

Sandrine BELLEUT,
Maire de Val du Layon

BUDGET PRINCIPAL - 2021 - VAL DU LAYON

BP 2021

FONCTIONNEMENT		TOTAL DEPENSES (a)	2 989 601,95
_011	Charges à caractère général		702 100,00
_012	Charges de personnel		1 114 900,00
_014	Atténuation de produits		197 000,00
_65	Autres charges de gestion courante		309 500,00
_66	Charges financières		7 000,00
_67	Charges exceptionnelles		137 491,95
_022	Dépenses imprévues		133 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 600 991,95
_023	Virement à la section d'investissement		368 610,00
_042	Opérations d'ordre de transfert entre section		20 000,00
	Total des dépenses d'ordre		388 610,00
_002	Déficit de fonctionnement reporté (1)		
		TOTAL RECETTES (b)	2 567 110,00
_013	Atténuation de charges		12 000,00
_70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		348 100,00
_73	Impôts et taxes		940 000,00
_74	Dotations et participations		1 179 000,00
_75	Autres produits de gestion courante		25 000,00
	s/Total des recettes de gestion courante		2 504 100,00
_76	Produits financiers		10,00
_77	Produits exceptionnels		63 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement		2 567 110,00
_042	Opérations d'ordre de transfert entre section		
	Total des recettes d'ordre		
_002	Excédent de fonctionnement reporté (2)		422 491,95

BUDGET PRINCIPAL - 2021 - VAL DU LAYON

INVESTISSEMENT

BP 2021

TOTAL DEPENSES (c)		3 113 333,62
_20	Immobilisations incorporelles	34 000,00
_204	Subventions d'équipements versées	395 040,00
_21	Immobilisations corporelles	2 069 600,00
Total des dépenses d'équipements		2 498 640,00
_10	Dotations, fonds divers et réserves	420 489,62
_13	Subventions d'investissement	
_16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00
_27	Autres immobilisations financières	
_020	Dépenses imprévues	143 204,00
Total des dépenses financières		614 693,62
_040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
_041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		
_001	Déficit d'exécution de la section d'investissement reporté (4)	
TOTAL RECETTES (d)		1 962 963,39
_13	Subventions d'investissement	452 712,65
_16	Emprunts et dettes assimilées	351 000,00
Total des recettes d'équipements		803 712,65
_10	Dotations, fonds divers et réserves	770 640,74
_27	Autres immobilisations financières	
_024	Produits de cessions	
Total des recettes financières		770 640,74
_021	Virement de la section d'exploitation	368 610,00
_040	Opérations d'ordre de transfert entre section	20 000,00
_041	Opérations patrimoniales	
Total des recettes d'ordre d'investissement		388 610,00
_001	Excédent d'exécution de la section d'investissement reporté (5)	1 150 370,23
Résultat de l'exercice : d-c (6)		
Résultat cumulé : 6+5-4		
Résultat cumulé - Cloture du budget Assainissement		

BUDGET CAMPINGS - 2021 - VAL DU LAYON

FONCTIONNEMENT

BP 2021

TOTAL DEPENSES (a)		55 500,00
_011	Charges à caractère général	37 700,00
_012	Charges de personnel	300,00
_65	Autres charges de gestion courante	
_66	Charges financières	2 643,71
_67	Charges exceptionnelles	
_022	Dépenses imprévues	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		42 643,71
_023	Virement à la section d'investissement	12 856,29
Total des dépenses d'ordre		12 856,29
_002	Déficit de fonctionnement reporté (1)	
TOTAL RECETTES (b)		55 500,00
_70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	55 000,00
_72	Travaux en régie	
_73	Impôts et taxes	500,00
_77	Produits exceptionnels	
Total des recettes réelles de fonctionnement		55 500,00
_042	Opérations d'ordre de transfert entre section	
Total des recettes d'ordre		
_002	Excédent de fonctionnement reporté (2)	
Résultat de l'exercice : b-a (3)		
Résultat cumulé : 3+2-1		

BUDGET CAMPINGS - 2021 - VAL DU LAYON

INVESTISSEMENT

BP 2021

TOTAL DEPENSES (c)		44 982,54
_ 21	Immobilisations corporelles	25 875,02
Total des dépenses d'équipements		25 875,02
_ 13	Subventions d'investissement	1625,90
_ 16	Emprunts et dettes assimilées	17 481,62
_ 27	Autres immobilisations financières	
Total des dépenses financières		19 107,52
_ 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		
_ 001	Déficit d'exécution de la section d'investissement reporté (4)	27 914,48
TOTAL RECETTES (d)		72 897,02
_ 13	Subventions d'investissement	24 125,90
_ 16	Emprunts et dettes assimilées	
Total des recettes d'équipements		24 125,90
_ 10	Dotations, fonds divers et réserves	35 914,83
Total des recettes financières		35 914,83
_ 021	Virement de la section d'exploitation	12 856,29
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 856,29
_ 001	Excédent d'exécution de la section d'investissement reporté (5)	
Résultat de l'exercice : d-c (6)		0,00
Résultat cumulé : 6+5-4		

BUDGET BATIMENTS COMMERCIAUX - 2021 - VAL DU LAYON

FONCTIONNEMENT

BP 2021

TOTAL DEPENSES (a)		86 621,68
_ 011	Charges à caractère général	54 650,00
_ 012	Charges de personnel	
_ 65	Autres charges de gestion courante	1500,00
_ 66	Charges financières	521,83
_ 67	Charges exceptionnelles	1500,00
_ 022	Dépenses imprévues	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		62 171,83
_ 023	Virement à la section d'investissement	24 449,85
Total des dépenses d'ordre		24 449,85
_ 002	Déficit de fonctionnement reporté (1)	
TOTAL RECETTES (b)		51 000,00
_ 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 000,00
_ 72	Travaux en régie	
_ 73	Impôts et taxes	
_ 75	Autres produits de gestion courante	45 000,00
_ 77	Produits exceptionnels	
Total des recettes réelles de fonctionnement		51 000,00
_ 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	
Total des recettes d'ordre		
_ 002	Excédent de fonctionnement reporté (2)	35 621,68
Résultat de l'exercice : b-a (3)		0,00
Résultat cumulé : 3+2-1		

BUDGET BATIMENTS COMMERCIAUX - 2021 - VAL DU LAYON

INVESTISSEMENT

BP 2021

TOTAL DEPENSES (c)		127 338,82
_20	Immobilisations incorporelles	5 000,00
_21	Immobilisations corporelles	111039,69
Total des dépenses d'équipements		116 039,69
_16	Emprunts et dettes assimilées	10 799,13
_27	Autres immobilisations financières	500,00
Total des dépenses financières		11 299,13
_040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		
_001	Déficit d'exécution de la section d'investissement reporté (4)	
TOTAL RECETTES (d)		25 449,85
_13	Subventions d'investissement	
_16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
Total des recettes d'équipements		1 000,00
_10	Dotations, fonds divers et réserves	
Total des recettes financières		
_021	Virement de la section d'exploitation	24 449,85
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 449,85
_001	Excédent d'exécution de la section d'investissement reporté (5)	10 188,97
Résultat de l'exercice : d-c (6)		0,00
Résultat cumulé : 6+5-4		

BUDGET CCAS - 2021 - VAL DU LAYON

BP 2021

_011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 650,00
_012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 800,00
_022	DEPENSES IMPREVUES	200,00
_023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISEMENT	
_65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 550,00
_66	CHARGES FINANCIERES	
_67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 200,00
_002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 484,12
_042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
_70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00
_72	TRAVAUX EN REGIE	
_73	IMPOTS ET TAXES	
_74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 000,00
_75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
_77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	715,88
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	11 200,00

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

AVRIL ET MAI 2021

Décisions à valeur collective - Extraits - L'intégralité du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur www.valdulayon.fr

■ AVRIL 2021

Création d'un groupe de travail « liaisons douces »

Avec le projet de la prise de compétence « Organisation de la Mobilité » par la CCLLA, la commune a ainsi indiqué qu'elle avait des projets pour favoriser et améliorer les déplacements entre les 2 communes déléguées et dans chacune d'elles, réflexion qui était inscrite dans le projet de mandat et qui concernait notamment le développement des « Liaisons douces ».

Dans ce contexte, il est proposé de constituer une sous-commission sur ce sujet, sous forme de groupe de travail. En effet, ce sujet relève de plusieurs compétences d'une part, et doit être travaillé également en lien avec les services communautaires qui seront chargés du suivi.

Lutte contre le frelon asiatique

La commune est engagée depuis quelques années dans la lutte contre le frelon asiatique et a notamment signé 2 conventions (FDGDON, ASAD 49) pour organiser la destruction des nids.

Le principe est de prendre en charge une partie de la dépense dédiée à la destruction des nids. En complément, un amateur d'apiculture local (Monsieur André FRIBAULT) est habilité pour la reconnaissance des frelons. En effet, la prise en charge par la commune ne peut se faire sans ce travail et cette vérification chez le particulier.

Il est proposé donc d'officialiser la démarche de cet apiculteur par une indemnité, lequel a effectué sur 2019 et 2020 plus de 60 interventions, ce qui représente potentiellement autant de nids de frelons asiatiques.

Subventions votées aux OGEC

Il est proposé de verser aux OGEC une participation de 1.132,3956 € par élève de maternelle et 364,5175 € par élève de primaire inscrit au 01.01.2021 domicilié sur la commune, dont les enfants de moins de 3 ans.

Ces montants sont déterminés en référence au coût moyen d'un élève des écoles publiques de la commune. A noter que le coût moyen pour un élève est en augmentation du fait de la mise à disposition d'une nouvelle ATSEM (5 classes de Maternelles), d'interventions plus nombreuses des services techniques, d'une augmentation du temps dédié au ménage et en fin d'année d'un impact lié à la gestion de la crise sanitaire.

Compte tenu de ces éléments et des effectifs, les subventions à verser en 2021 s'élèvent à un total de 126.693,82 € à inscrire au budget 2021 : 89.713,19 € pour l'OGEC de l'école Saint Joseph de Saint Lambert du Lattay ; 36.980,63 € pour l'OGEC de l'école Saint Joseph de Saint Aubin de Luigné.

■ MAI 2021

Transfert de la compétence PLUi

Madame le Maire explique au conseil que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) votée en 2014 prévoit pour les communautés de communes ne disposant pas de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le transfert automatique de cette dernière à compter du premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit au 1er janvier 2021.

En raison de contexte sanitaire, ce délai a été repoussé au 1er juillet 2021.

Il est précisé que, si dans les trois mois précédents le 1er juillet 2021 au moins 25% des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI, représentant 20% de la population concernée, se sont opposés au transfert par délibération, ce dernier n'aura pas lieu. Madame le Maire demande donc l'avis du conseil sur le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes Loire Layon Aubance. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce transfert de compétence.

Si la compétence n'est pas transférée, la question de l'élaboration d'un PLUi pourra toutefois être reposée au cours du mandat et que l'approbation pourrait se faire à la majorité qualifiée. Cependant, le Président de la CCLLA a déjà annoncé que la question ne pourrait être reposée que si la totalité ou une majorité large des communes adhère.

■ BIBLIOTHÈQUE ET MEDIATHÈQUE

■ HORAIRES D'ÉTÉ DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Bonne nouvelle pour tous : **Les bibliothèques de Val du Layon seront ouvertes tout l'été**, aux horaires indiqués page suivante. Pour la médiathèque de Saint-Lambert ces horaires sont valables pendant les vacances scolaires, c'est-à-dire du lundi 5 juillet au samedi 4 septembre 2021 inclus. La permanence de 16h30 à 18h30 du mercredi reprendra avec la rentrée des classes le mercredi 8 septembre 2021.

Seules fermetures prévues cet été :

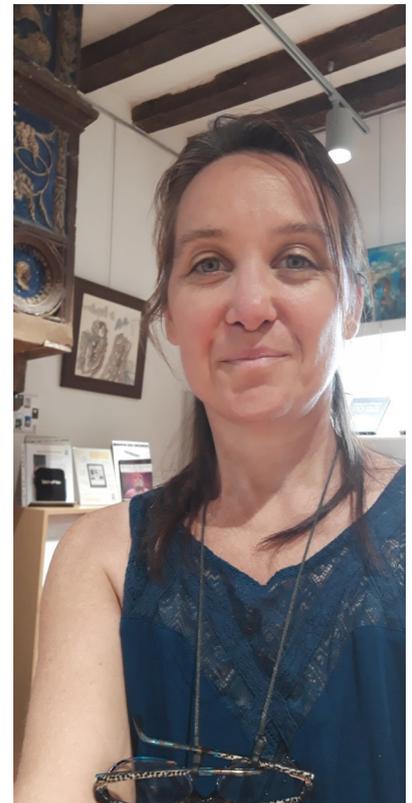
- Mercredi 14 juillet
- Dimanche 15 août

Mais attention, certaines permanences seront tenues par des bénévoles (les dimanches notamment à Saint-Aubin et entre le 28 juillet et le 21 août à Saint-Lambert) et à l'heure où nous imprimons, le planning n'est pas tout à fait complet. Il pourrait donc y avoir d'autres fermetures, vous en serez prévenus par un affichage et sur les sites de la mairie de Val du Layon, de Lirenlayon.fr et de 1001pages.fr

■ UNE NOUVELLE TÊTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AUBIN

Ariane Gay, bibliothécaire professionnelle de Saint-Aubin, sera absente cet été ; elle est remplacée depuis le 1^{er} juin par Cécile Delhumeau pour une période de trois mois environ.

Après avoir travaillé comme documentaliste et dans la communication, elle a participé à la ré-informatisation des bibliothèques municipales d'Angers.



Bull' en Layon
Val du 2021

10 BD À DÉVORER DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE... UN COUP DE CŒUR À SÉLECTIONNER !

De mars à septembre 2021

En attendant l'authentique Bull' en Layon 21/22, la médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay / Val du Layon, vous propose son Bull' en Val du Layon

Médiathèque Saint-Lambert-du-Lattay : 03 41 91 18 31 | Courriel : mediatheque.santalbert@valdulayon.fr
Site : lirenlayon.fr

■ BULL'EN VAL DU LAYON

Toujours d'actualité, la sélection de dix BD adulte à lire pour le prix Bull'en Val du Layon. Cette sélection vous permet de découvrir 10 BD récentes et de désigner vos trois préférées. Vous pouvez encore participer pendant tout l'été, que vous soyez inscrit à Saint-Lambert ou à Saint-Aubin, mais les BD ne sont disponibles qu'à Saint-Lambert.

■ EN PRÉPARATION UN RALLYE DES P'TITES BULLES

Les bibliothèques de Val du Layon, Beaulieu et Mozé s'unissent pour proposer un rallye bande dessinée destinée aux 9/12 ans (CM/5^e). Le principe : une sélection de 5 BD à lire, répondre à une dizaine de questions et que le meilleur, ou plus observateur, gagne ! Nous sommes en pleine préparation des questions et les bulletins de participation seront fin prêts pour une rentrée en fanfare !

■ ET TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS

Des jeux, des BD, des romans, des albums, des documentaires, des documents du Bibliopôle...

■ MAIS LA PLUS GROSSE NOUVEAUTÉ C'EST NOTRE CHANGEMENT DE LOGICIEL...

Après une fermeture d'une semaine fin juin, nous démarrons la période d'été avec un nouveau logiciel commun à toutes les bibliothèques de la communauté de communes Loire Layon Aubance. Grâce au travail efficace des professionnels, des bibliothèques et de l'intercommunalité, et à l'implication des bénévoles qui ont été formés, tout est prêt. Mais la prise en main d'un nouveau logiciel nécessite un certain rodage et la bienveillance des usagers !

Très bel été à tous agrémenté de lecture, de musique, de films et de jeux...



Bienvenue dans les BIBLIOTHÈQUES DE VAL DU LAYON



Consignes sanitaires :

- ✚ Accueil de tous les lecteurs sans restriction d'âge
- ✚ Port du masque à partir de 11 ans et lavage des mains obligatoires
- ✚ Limiter le nombre de personnes par famille et le temps de présence dans la bibliothèque
- ✚ Apporter sac ou panier (pas de poche fournie)

**HORAIRES D'ÉTÉ
DES BIBLIOTHÈQUES
DE VAL DU LAYON**

BIBLIOTHÈQUE DE ST AUBIN

Tél : 02 41 66 31 94 Mail : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

Horaires d'ouverture :

- ✚ Mercredi : 16h00 - 18h00
- ✚ Jeudi : 16h30 - 18h30
- ✚ Samedi : 10h30 - 12h30
- ✚ Dimanche : 10h30 - 12h30

Conditions d'accès :

- ✚ Entrée côté accueil mairie
- ✚ Dépôt des retours dans les caisses en haut de l'escalier, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique
- ✚ Sortie par l'ascenseur

MÉDIATHÈQUE DE ST LAMBERT

Tél : 02 41 91 18 41 Mail : mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
Portail réseau : lirenlayon.fr

Horaires d'ouverture :

- ✚ Mercredi : 10h - 12h30
- ✚ Vendredi : 16h30 - 18h30
- ✚ Samedi : 10h - 12h30

Conditions d'accès :

- ✚ Dépôt des retours dans le chariot à l'entrée, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique

Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité. Merci pour votre compréhension.

Nous vous rappelons que votre inscription à LIRENLAYON ou 1001 PAGES vous permet d'accéder aux 2 bibliothèques de Val du Layon.

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



Adjointes au Développement économique et touristique

Luce Petiteau

Marina Achard

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 26 mai dernier s'est tenu un marché agrandi.

Le public a répondu présent et a pu faire connaissance et quelques emplettes auprès des commerçants présents. Merci aux commerçants et artisans et merci à tous d'être venus malgré le crachin de ce jour-là ! L'expérience sera renouvelée le 13 août de 18h à 22h.

Le prochain marché de producteurs « **Marché inouï** » se tiendra à Saint Aubin à la Cabane à Pain le 3 juillet de 16h à 20h.

Un distributeur de baguettes est installé près de la salle Marylise à proximité de la borne à pizzas.



A la maison médicale, une nouvelle orthophoniste, Madame Philippon-Perna, s'installera au mois de septembre pour assurer des consultations à partir de début octobre (voir article dernière page).

Changement de propriétaires au VIVÉCO de St Aubin

Après une dizaine d'années de bons et loyaux services, Christelle et Fabrice Sourice nous quittent.

Nous les remercions très sincèrement pour toutes les prestations apportées aux habitants, leur gentillesse, leur dévouement.

Nous leur souhaitons bonne route.

Nathalie Brunet et Jean Christophe Leduc les remplacent et assurent les mêmes horaires et les mêmes services.

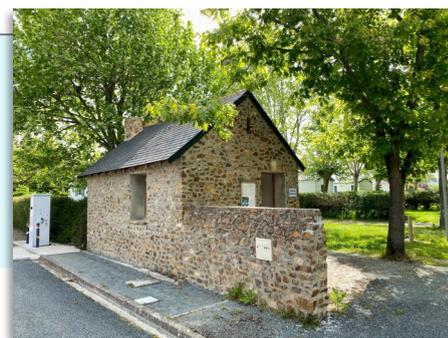
Ils se présenteront dans le prochain Val'Info.



• DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les campings de la Coudraye et du Layon sont prêts pour la saison !

Elise, gestionnaire des campings, recevra l'aide de Lily Lécu (5 semaines) de Amélie Denéchaud (4 semaines) et Inès Auvrais (7 semaines) pour la saison estivale.



CULTURE INFORMATION SPORT ET VIE LOCALE

Extraits des compte-rendu d'avril et mai 2021

La commission a choisi les investissements pour l'année 2021 :

- 3 gradins dans la salle de sport de St Lambert du Lattay,
- 2 panneaux de basket en extérieur,
- Mise en conformité de 4 panneaux latéraux
- Montant total 11981 Euros, Entreprise Martysports.
- Une nouvelle aire de jeux à St Aubin de Luigné pour un montant de 27421 Euros, Entreprise Synchronicity, sera installée près de la tonnelle, espace du Layon.

Une plate-forme devant recevoir le prochain terrain multisport (City Park) près de la salle de sport : montant 9678 Euros entreprise Giet sera installée en Septembre; le City Park est prévu pour 2022

Organisation du prochain **Salon Estival de Peinture** à St Aubin de Luigné :

Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du salon, nous avons choisi d'inviter tous les artistes invités d'honneur depuis 2001. 11 d'entre eux ont accepté d'exposer leurs œuvres les plus récentes.

Dates du salon : du 31 juillet au 15 août 2021 vernissage vendredi 30 juillet à 18h.

Le salon sera ouvert du jeudi au dimanche de 15h à 19h.

Si vous voulez tenir une permanence, merci de vous inscrire à la mairie de St Aubin.

Adjoints à la Culture, information, sport et vie locale

Sylvie Cady

Jean-Pierre Noblet

Projet d'une **fête de la Poésie** les 9 et 10 octobre à St Aubin avec l'aide de la Compagnie « Chauffe-Brûle ». En préparation, le directeur de cette compagnie animera dans les écoles des deux communes déléguées des ateliers poésie dans la semaine du 15 juin (voir article page 14) ; les enfants seront ensuite invités à préparer un spectacle qui sera donné le 10 octobre.

Vie locale : du dynamisme à St Aubin ; 3 nouvelles associations sont nées :

- **Des ballons pour grandir** : (voir article page 27)
- **En globe en nous** : promouvoir l'éveil de la conscience au travers d'activités culturelles et pédagogiques, diffuser et organiser des spectacles, des événements dans le domaine du spectacle vivant.
- **Nature et patrimoine du Layon** : préservation et veille de la biodiversité, réhabilitation des espaces naturels, valorisation du cadre de vie, défense du patrimoine.



**SAMEDI 9
APRÈS-MIDI :**

**DIMANCHE 10
MATIN**

Préparation par les comédiens de la Compagnie des élèves de CM1 et CM2 à la diction de leurs poèmes ;
préparation du spectacle de fin d'après-midi donné par les enfants.

De 14h à 17h divers ateliers potentiels :

- * Le sentier poétique
- * La scène ouverte
- * La malle poétique
- * Atelier illustrations de vos poèmes
- * Les brigades d'interventions poétiques
- * Atelier Haïku
- * Et d'autres

17h – 18h : Spectacle des enfants de CM1 et CM2 des écoles de la commune



**DIMANCHE 10
APRÈS-MIDI**



VAL DU LAYON EN POÉSIE

La commune de Val du Layon organisera pour la première fois une fête consacrée à la poésie en lien avec la Compagnie Chauffe-Brûle :

Les 9 et 10 octobre 2021 à St Aubin de Luigné

« Au détour des Courtines » au Château de la Haute Guerche.

Dans le cadre romantique des émouvantes et imposantes ruines du château de la Haute Guerche, une promenade insolite, avec les comédiens de la Compagnie Chauffe-Brûle, et des découvertes surprenantes : des histoires presque vraies, des légendes en train de naître, dans l'infini du temps et des époques qui traversent le château.

■ ÉCOLES EN POESIE

Pour la quatrième année, la Commission Culture de Val du Layon propose à la Compagnie Chauffe-Brûle d'intervenir dans les quatre établissements scolaires de la commune pour développer un travail créatif dans le domaine de la poésie.

Compte tenu de la situation sanitaire, la compagnie n'a pu assurer ce travail à l'occasion du *Printemps des Poètes* en mars dernier.

Intervenant dans la semaine du 15 juin dans 3 des 4 écoles auprès des CM1 et CM2, Alain Laurenceau, comédien, metteur en scène et directeur de la compagnie Chauffe-Brûle a pu amener les enfants à écrire de la poésie, seul ou en groupe, pour débloquer l'imaginaire et libérer la créativité.



A la suite de ces moments de création poétique, la Compagnie a proposé à ceux qui le souhaitent de dire ces créations devant un public lors de la manifestation du mois d'octobre « Val du Layon en Poésie ».

Lors de ce WE, les comédiens de la Compagnie Chauffe-Brûle prépareront la mise en espace et aideront et conseilleront les élèves participants à dire leurs textes avec efficacité pour ainsi les offrir et les partager avec le public lors d'un spectacle qui sera donné le **dimanche 10 octobre à 17H** dans la salle Jean de Pontoise à St Aubin de Luigné.



La poésie est sans doute la forme d'expression la plus personnelle que l'on puisse utiliser.

C'est un domaine où le réel, le quotidien, le rêve, l'imaginaire se côtoient.

Alain souhaitait donner aux enfants l'envie de jouer avec les mots, mais aussi avec les sons et les images, et même de développer « l'écoute » de ce que l'on écrit et d'y trouver des plaisirs nouveaux.



SALON ESTIVAL DE PEINTURE

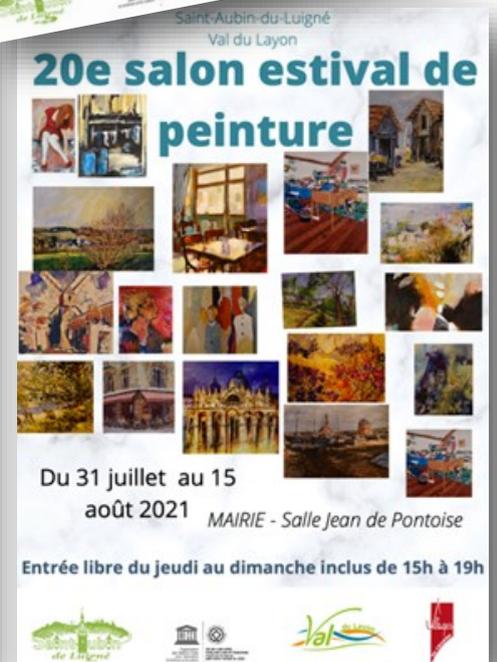
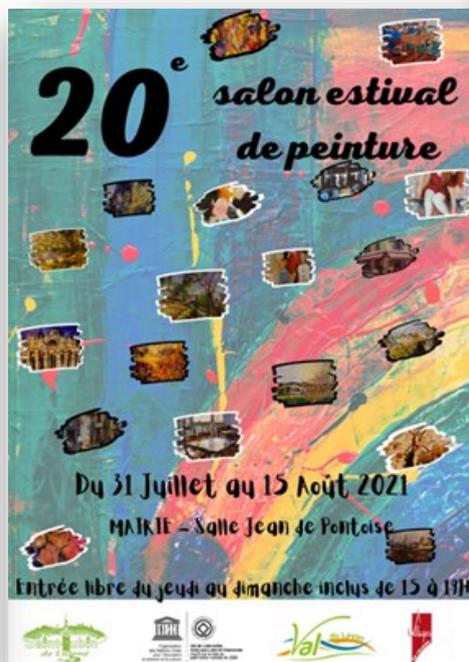


LE CHOIX DE L’AFFICHE :

La Commission Culture a choisi de confier la réalisation de l’affiche du salon à Léa Crestin, responsable Jeunesse de Val du Layon. Elle a alors mobilisé les CM des quatre écoles de la commune.

8 projets ont été proposés, et l’un d’entre eux a été sélectionné par la Commission. Vous le retrouvez en page de couverture.

Bravo aux enfants pour leurs projets tous très beaux et sélectionnables. Et bravo pour le projet sélectionné, celui de Louise et Lisa.



■ ENFANCE

■ ANIMATEUR : QUEL MÉTIER !

Tout au long de la crise sanitaire, de nombreux métiers ont été valorisés. Les infirmiers, les enseignants, les caissiers, les fonctionnaires ont été mis en avant.

Un métier est passé inaperçu et pourtant nécessaire dans la gestion de cette crise : le métier « d'animateur ».

Pendant ces longs mois, de 7h à 19h sans fermeture, les animateurs ont été sollicités pour s'adapter, du jour au lendemain, à des protocoles de plus en plus stricts, des conditions de travail qui ne permettaient plus d'effectuer leurs missions premières.

Cette profession méconnue de la plupart de la population et qui pourtant s'est



rendue disponible et investie tout au long de cette période.

Comme beaucoup d'idées reçues, un animateur n'a pas pour mission de surveiller les enfants, il tient un rôle majeur dans le développement psychologique et affectif de l'enfant et du jeune.

Son but est d'organiser des activités sportives, culturelles et ludiques visant à développer l'expressivité, la sociabilité et la créativité du public auprès duquel il intervient.

Le respect est une valeur fondamentale pour travailler dans cette profession.

Sa mission est d'être à l'écoute, de travailler pour cerner les envies et besoins de son public. Il doit faire preuve de créativité et d'imagination pour proposer des animations à la fois ludiques et adaptées. Il doit se renouveler sans cesse pour ne pas lasser, gérer les conflits, motiver, créer une dynamique de groupe.

Adjoints aux Affaires sociales - Enfance - Jeunesse

Céline Oger

Rémi Pézot



Ce métier demande de nombreuses qualités mentales mais aussi une forme physique optimale. Animer un groupe nécessite de l'énergie !!

Nous tenons tout particulièrement à remercier tous les agents de Val de Layon qui ont œuvré depuis mars 2020 pour maintenir l'ouverture des accueils du service enfance.

■ LA SÉCURITÉ POUR NOS ENFANTS

Nous avons la chance d'avoir des effectifs conséquents dans nos écoles, cela occasionne une vraie effervescence autour de nos structures : des piétons, des vélos...et des voitures. La cohabitation n'est pas toujours facile.

La commune a déjà commencé un travail avec l'ATD (Agence Technique Départementale) pour étudier la mise en place de dispositifs de ralentissement sur nos principales entrées de bourg et rue Rabelais (St Lambert). Au sein du Conseil, nous venons de créer une commission mobilité qui fera de ces sujets une priorité.

Dans l'immédiat, la Municipalité a voulu mettre l'accent sur la visibilité de nos enfants. Pour cette raison, en partenariat avec notre assureur, nous allons offrir un gilet de sécurité pour tous les enfants de Val du Layon scolarisés en maternelle et en primaire pour la rentrée de septembre qu'ils garderont pendant toute leur scolarité.

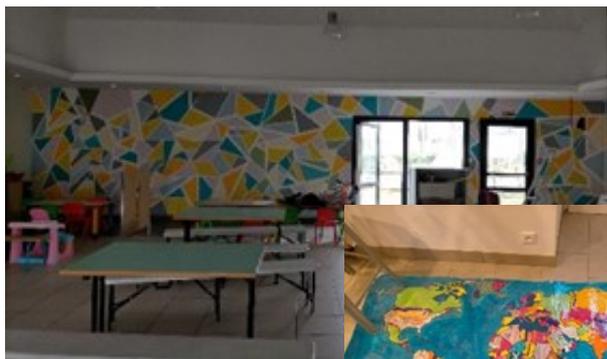
Ce gilet servira pour les trajets privés comme pour les déplacements entre structures.



■ ARRÊT DES TAP

Les TAP se sont terminés sur une bonne note ! Ces Temps d'Activités Périscolaires existaient sur la commune depuis 2014. Tout au long de l'année, de beaux projets ont vu le jour. Du jardin à la peinture en passant par la couture, le sport et l'histoire, les enfants ont pu s'initier à de nouvelles pratiques et découvrir le monde qui les entoure.

Voici quelques exemples de projets menés avec les enfants :



Fresque au Coup de Pouce

Découverte du monde



Création d'un jeu de dames sur roulettes



Création d'une pêche à la ligne en bois

■ ALSH ÉTÉ 2021

Cet été, les accueils de loisirs de St Aubin de Luigné et de St Lambert du Lattay font le plein d'activités ! Une sortie est proposée chaque semaine (zoo, piscine, parc d'attractions, ...).

Une nouveauté cette année : les STAGES. Equitation et musique pour les plus petits, graff et sports pour les plus grands !

Au programme des semaines : jeux d'eau, brico rigolo, sport, spectacle, super cuistot, et de nombreuses surprises attendent les enfants !



■ JEUNESSE

La jeunesse a commencé son activité en juin 2021 et compte notamment se développer durant l'été.

Adjoints aux Affaires sociales - Enfance - Jeunesse
Céline Oger
Rémi Pézot

Au programme de cet été :

- Activités manuelles : *bracelets brésiliens, couture, peinture, poterie*
- Activités physiques : *tournoi de basket, paintball, karting, accrobranche, stage d'équitation, ...*
- Journées et soirées à thème : *journée mexicaine, journée O'Gliss Park, soirée musicale, soirée Burger'chill, ...*
- Ouvertures libres : *moments pendant lesquels les jeunes peuvent se retrouver pour s'adonner à l'activité de leur choix, monter des projets, concrétiser des idées ou des envies ou juste se retrouver.*

A partir de septembre :

Les activités jeunesse se dérouleront sur nos deux communes déléguées dès septembre :

MERCREDI : 14h00 à 18h00
VENDREDI : 16h00 à 22h00
SAMEDI : 14h00 à 18h00

Pour participer aux activités jeunesse, votre enfant doit remplir le dossier d'inscription (disponible sur le site de la commune ou via le portail Famille).



JEUNESSE VAL DU LAYON



jeunesse@valdulayon.fr



06 11 76 99 88

Le CCAS, toujours très actif !

Discret, efficace et riche de ses nombreux bénévoles qui se rendent disponibles, le CCAS Val du Layon poursuit ses actions pour apporter son aide et son soutien à ceux qui traversent une période difficile, qui souffrent d'un manque de mobilité, confrontés à la dépendance et à l'isolement... Pour tout cela, nous adressons un immense merci à ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre les missions du CCAS.

Les chauffeurs solidaires ont maintenu leur service pour permettre aux personnes sans moyen de locomotion de se rendre chez le médecin, faire quelques courses, voir un proche... (chauffeurs volontaires ou bénéficiaires, voir conditions en Mairie).

Le local SDF permet d'accueillir un voyageur dans des conditions décentes dans le local dédié à St Lambert. A son arrivée, il reçoit un « trousseau » de draps-serviettes entretenu par nos lavandières, et ses repas sont assurés par une distribution quotidienne grâce également à nos membres élus et bénévoles.

Obligation légale mais aussi réelle volonté de ce nouveau mandat, nous sommes sur la phase finale de **l'analyse des besoins sociaux** (ABS). Accompagnée par les services du Département, cette ABS permet d'avoir une photographie de la population de notre commune, pyramide des âges, niveau de vie, situation familiale, fréquence des déménagements, mobilité, handicap, chômage, précarité.... Elle servira de base pour établir la politique sociale que la commune pourra mener pour être au plus prêt des besoins des Layonvalois(e)s.

La Banque Alimentaire fonctionne également grâce à un collectif qui collecte les demandes et vont chercher à Angers, une fois par mois, des denrées pour la distribution de l'aide alimentaire. Nos commerces ont été également partenaire de la collecte nationale en avril dernier, merci à eux !



Habit'âge est une association avec qui nous avons repris contact et qui a proposé, comme il y a 2 ans, un atelier de réflexion sur le « mieux vieillir » dans son logement. Pendant 3 jours, 8 participantes ont pu échanger puis faire des visites d'habitations soient partagées, aménagées ou conçues pour mieux vieillir chez soi.

Vous avez plus de 75 ans,

en partenariat avec l'EHPAD (La résidence du Lattay), nous allons organiser une enquête.

Des membres du CCAS et des bénévoles au service de l'Ehpad passeront à votre domicile pour recueillir (avec votre accord) des informations sur vos besoins, vos manques, vos attentes, votre mode de vie...

Merci de leur réserver un bon accueil sur les mois de septembre et octobre.

Après-midi sur le thème de la SECURITE : le CCAS souhaite également proposer de nouvelles animations à thème. Après « Bien se loger pour mieux vieillir » le 22 juin dernier, **nous vous invitons le 9 novembre à 15h (lieu à définir).**

Le thème abordé sera donc :

Sécurité au volant, chez soi, se protéger des abus de faiblesse, du démarchage téléphonique abusif, des arnaques...

Cet après-midi sera animé par le Major ROUSSEAU de la brigade réserviste de la Gendarmerie. Nous travaillons sur d'autres sujets pour 2022 (Alimentation, voyages...).

Vacances et familles, dans le cadre d'un partenariat avec cette association nous accueillons du 10 au 17 juillet une famille au camping de St Lambert. Cette initiative a pour but de permettre à une famille qui ne peut pas partir en vacances d'avoir cette opportunité. Le CCAS gère l'accueil, une partie de la logistique et se rend disponible pour la famille en cas de besoin.

Le repas des anciens, prévu le dimanche 5 septembre, n'aura malheureusement pas lieu, et nous le regrettons. Le CCAS et Familles Rurales préfèrent ne faire prendre aucun risque à nos aînés et nous essayerons, selon l'évolution de la crise sanitaire, de prévoir un autre temps de rencontre en octobre lors de la semaine bleue ou en fin d'année.

■ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Vérfié le 19 mai 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Arrêté N°80 du 11/03/2019

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).

Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...

9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...

source Lig'air 2014

⇒ De quoi s'agit-il ?

Les *déchets verts* sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épiluchures de fruits et légumes

A savoir : les *déchets verts* font partie des *biodéchets*.

⇒ Que faire de ses *déchets verts* ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ;
- de les déposer conformément aux règles mises en place par le Smitom (déchetterie)

Il est interdit :



- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Traitement des déchets :



à Saint Aubin de Luigné

Jours de collectes (bourg et campagne) :
changement au 1er juillet

Ordures ménagères Semaine paire : le mardi	Emballages Semaine impaire : le mardi
--	---

à Saint Lambert

Jours de collectes :

Ordures ménagères et emballages Semaine impaire : le mercredi

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

Déchèteries :

■ DÉCHÈTERIE THOUARCÉ

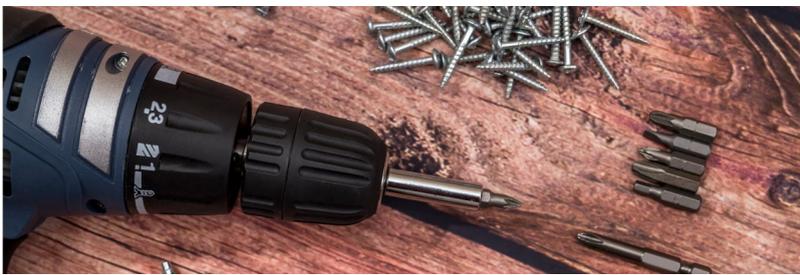
Lundi et mardide 9H à 12H
Mercredide 14H à 17H30
Vendredide 9H à 12H et de 14H à 18H
Samedide 9H à 12H et de 14H à 17H30
 (samedi après-midi réservé aux particuliers)

■ DÉCHÈTERIE CHALONNES

Lundi et mardi de 14H-17H30
Mercredi de 10H-12H
Vendredi de 14H-18H
Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30

*Les colonnes de verre et papier restent en accès libre,
vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauurois.com.*

■ TRAVAUX LE DIMANCHE : LOI ET RÈGLEMENT SUR LE BRUIT



Vous pouvez être amenés à vous adonner à des travaux le dimanche, faute de temps dans la semaine ; or le bricolage peut se révéler bruyant. Vous savez que le bruit peut être dérangeant pour la tranquillité de vos voisins, c'est pourquoi nous vous proposons de vous rappeler quelques règles essentielles.

LA LOI SUR LE TAPAGE DIURNE : LE CAS DU DIMANCHE

Vous le savez, le tapage nocturne est interdit par la loi. Mais qu'en est-il du bruit pendant la journée ? Le Code de la Santé publique stipule que tout bruit peut porter atteinte à la santé ou à la tranquillité des voisins, et il est donc interdit. Quant au Conseil national du bruit, il soutient les travaux de bricolage dans les horaires suivants :

- En semaine : entre 9h à 12h et 13h30 à 19h30 ;
- Le samedi : entre 9h à 12h et 15h à 19h ;
- Le dimanche : entre 10h et 12h à condition de prévenir ses voisins.

■ DIVAGATION DES CHIENS : QUELS SONT LES RISQUES ?

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation des chiens comporte en effet de nombreux risques et dangers.

• **Pourquoi ne faut-il pas laisser son chien divaguer ?**

Sans même parler de la loi, il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui : un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, depuis l'accident de circulation à l'empoisonnement du chien (volontaire ou non) ; un chien errant représente également un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable.

• **La conduite à suivre face à un chien divaguant est la suivante :**

- * si le chien a un collier et est docile, commencez par vérifier si le maître n'est pas dans les parages ou si vous connaissez le propriétaire. Vous pouvez contacter la mairie pour faire récupérer l'animal, ce qui est le meilleur moyen d'assurer sa sécurité et celle des autres ;
- * en cas de chien agressif ou dangereux, n'hésitez pas à contacter les services de gendarmerie ;

• **Qu'arrive-t-il à un chien capturé par la fourrière ?**

En plus des risques déjà évoqués, un chien divaguant peut librement être récupéré par les services de la fourrière. La mairie a la charge de s'occuper des risques et dangers liés aux animaux en divagation, comme l'indique l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales.

Face à un chien errant, la procédure est la suivante :

L'animal est emmené à la fourrière communale (par les services de la mairie ou par le particulier qui l'a trouvé) ;

- * si l'identification du chien permet de retrouver son maître, ce dernier recevra un avis et paiera la somme de 40 € par 48h ;
- * si le chien n'est pas identifié ou s'il n'est pas réclamé après 8 jours, il est considéré comme abandonné. La mairie peut alors décider de l'euthanasier, le vendre ou le remettre à une association de protection animale.

Dans la grande majorité des cas, le chien sera remis à la SPA locale ou à une autre association de défense des animaux.



■ « VIATRAJECTOIRE » : LES INSCRIPTIONS EN EHPAD (MAISON DE RETRAITE) COMMENT FAIRE ?

Qu'est-ce que l'outil VIATRAJECTOIRE ?

Via trajectoire est une plateforme internet d'inscription en établissements pour seniors, accessible à l'adresse suivante : www.viatrajectoire.fr

Cet outil vous permet de créer un dossier unique d'inscription que vous envoyez dans les établissements que vous avez choisis.

Les inscriptions en EHPAD (maison de retraite) et en Résidence Autonomie se font obligatoirement via cette plateforme internet.

Quelles sont les informations nécessaires à la constitution du dossier ?

Pour cette inscription vous devrez fournir vos coordonnées, votre situation actuelle, votre souhait (entrer en hébergement immédiatement, ou plus tard), le type d'hébergement souhaité (hébergement temporaire, permanent, accueil de jour etc), ainsi que vos ressources.

Tous les 6 mois, un mail vous est adressé par Viatrajectoire pour maintenir ou non votre demande.

Qu'est-ce qu'une inscription de précaution ?

Les inscriptions de précaution vous permettent d'apparaître sur les listes d'attente des établissements. Ainsi, au moment où vous souhaitez entrer en structure, il y a moins de démarches administratives car l'établissement a déjà connaissance de votre dossier. Il suffit juste d'actualiser le dossier si nécessaire.

Qui peut m'aider à constituer ce dossier ?

Pour constituer votre dossier, il vous faut une adresse mail. Le dossier peut être fait par une personne de votre entourage. Le CLIC peut vous accompagner, par téléphone pour la constitution de ce dossier si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés.

Si vous n'avez pas internet et qu'aucun membre de votre entourage ne peut faire le dossier pour vous, le CLIC peut se déplacer à votre domicile et créer le dossier pour vous. C'est vous qui choisissez les établissements dans lesquels vous désirez vous inscrire.

La coordinatrice sera alors référente de votre dossier et vous recontactera tous les 6 mois pour actualiser votre demande et connaître vos souhaits de renouvellement.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CLIC Loire Layon Aubance au 02 41 80 68 13 ou via le site internet : <https://clic-loire-layon-aubance.fr/>

■ Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée du Layon

La vallée du Layon est un milieu naturel offrant un intérêt majeur sur le plan paysager, naturel ou écologique. Elle constitue un des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de Maine-et-Loire et peut ainsi faire l'objet d'un plan de gestion spécifique, n'ayant aucune obligation réglementaire.

Soutenu par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, le Syndicat Layon Aubance Louets et le CEN des Pays de la Loire s'engagent en 2021 dans une étude visant à établir un état des lieux général (biologique, agricole, historique, ...) de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée du Layon (voir la carte ci-dessous).

Cet état des lieux doit notamment synthétiser les données existantes et améliorer les connaissances sur les secteurs méconnus en réalisant des relevés de terrain.

En lien avec ses habitants et usagers, les résultats permettront d'élaborer un programme d'actions visant à

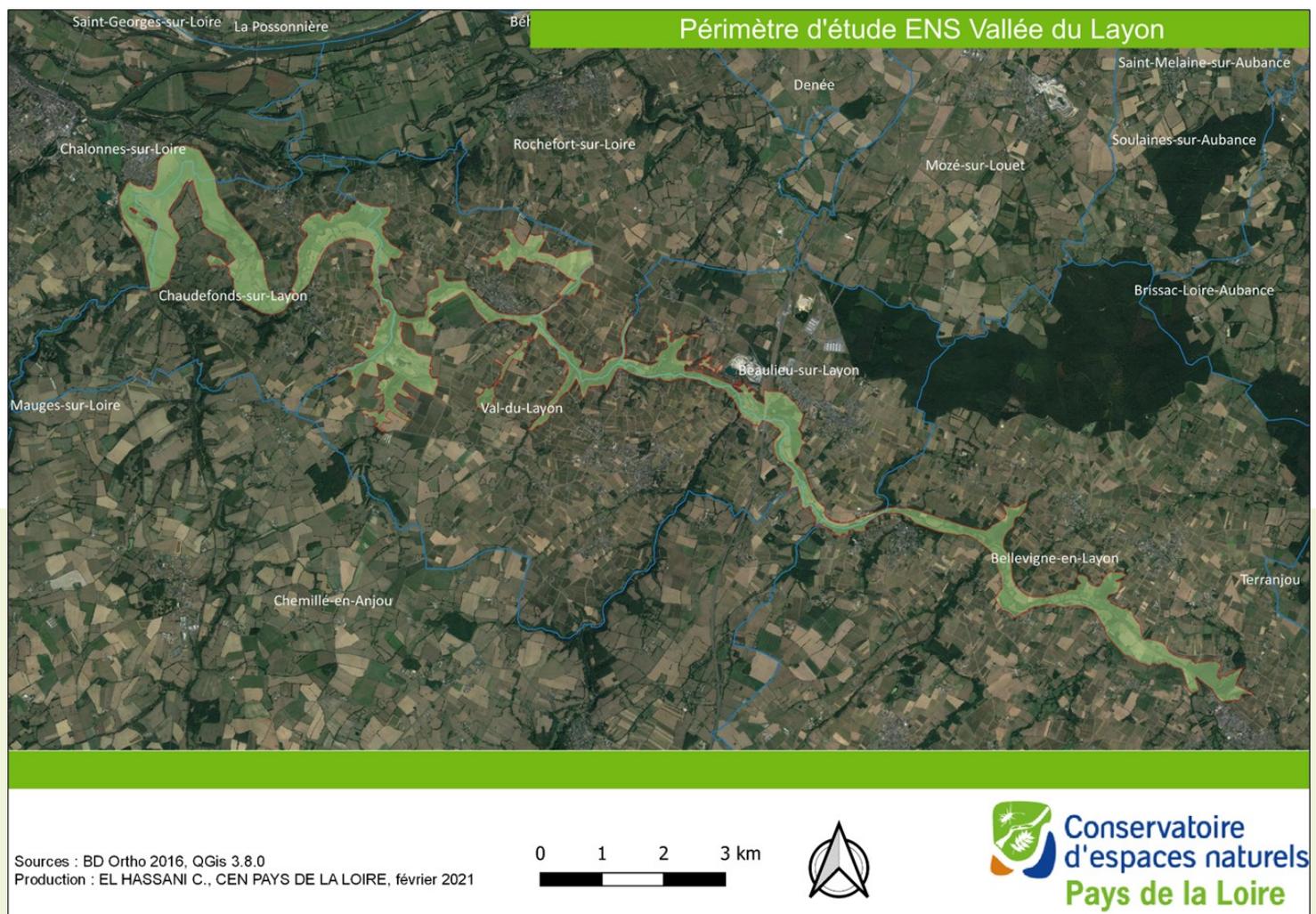
restaurer et à mettre en valeur le patrimoine naturel, agricole, culturel et historique de la vallée. La mise en place de ces actions pourra être soutenue financièrement par le Conseil Départemental.

Dans ce contexte, plusieurs experts naturalistes vont réaliser des inventaires de la faune et de la flore sur l'ensemble des terrains de l'ENS entre avril et octobre 2021.

Compte tenu du nombre très important de propriétaires et/ou d'exploitants concernés par ces passages, des prises de contacts individuelles ne sont pas envisageables.

Si vous êtes concernés et en cas de refus de passage, de demande de renseignements supplémentaires ou de prescriptions particulières pour l'accès à vos parcelles, vous pouvez contacter le CEN des Pays de la Loire au : 07 68 67 03 07.

Syndicat Loire Layon Aubance



■ APAE49 (ASSOCIATION POUR UN ASSAINISSEMENT ÉQUITABLE)

Une association au service des usagers de l'Assainissement Non Collectif (ANC).

Président : Mr MARTIN Jack Tél. 02 41 39 57 42

Email : guibrette@orange.fr

Site internet APAE49 : <http://www.apae49.fr>

Responsable Val du Layon : J.Pierre MERLET

Adhésion : 5,00 € par an.

**L'association vous renseigne et défend vos intérêts,
vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les vidanges de fosses.**

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous n'avons pu organiser les deux réunions annuelles qui permettent d'informer nos adhérents mais aussi de répondre à leurs questions concernant l'assainissement non collectif et les déchets. Il est toutefois possible de nous contacter soit par téléphone, soit par mail.

Vous pouvez également consulter notre site internet nouvellement mis à jour <http://www.apae49.fr>.

LE DOSSIER « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

Depuis le 1er Janvier 2021, l'Assainissement Non Collectif (ANC) est traité au travers d'une régie interne sur l'ensemble du territoire de la CCLLA. Cette décision du conseil communautaire a été motivée par la volonté de mettre en place une politique de conseils et de prévention, d'accompagner les usagers à l'occasion d'une installation ou d'une réhabilitation.

L'ANC concerne environ 8 300 usagers sur la CCLLA. Pour ce second trimestre 2021, le contrôle des installations existantes selon nos sources aurait débuté par Aubigné sur Layon, Terranjou et Bellevigne en Layon. *« Il appartient à chaque propriétaire de permettre au représentant du SPANC d'accéder à son installation afin d'en assurer le contrôle. Tout empêchement dans l'accomplissement de la mission sera considéré comme un obstacle à cette mission..... et sera pénalisable »*

- Dans le cadre d'une remise aux normes de l'installation une étude au cas par cas pourrait être envisagée pour les personnes en difficulté financière afin de trouver des solutions.

- Afin d'éviter tout contrôle de l'ANC d'un logement vacant (non habité depuis une longue période), le compteur d'eau doit impérativement avoir été fermé.

LES VIDANGES GROUPÉES À TARIF RÉDUIT POUR LES ADHÉRENTS D'APAE49

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser au responsable ci-dessous, vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention.

CONTACT :

M. J-Pierre MERLET

02 41 78 37 70

Email : jpmerlet@orange.fr

TARIFS 2021

- 200,00 € HT pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3m³ soit 220,00 € TTC

Pour un regroupement dans un rayon n'excédant pas 5 kms :

- 146,00 € HT par fosse pour 4 fosses regroupées soit : 165,00 € TTC
- 137,00 € HT par fosse pour 6 fosses regroupées soit : 155,10 € TTC

Ce tarif s'entend :

- Pour une contenance jusqu'à 3m³, au-delà ajouter 28,00 € HT soit : 30,80 € TTC
- Pour une distance d'accès jusqu'à 30 mètres, au-delà ajouter 36,85 € TTC
- Si nettoyage du bac à graisse ou poste de relèvement ajouter 36,85 € TTC
- Si débouchage canalisation de la fosse (sur environ 5 ml) 33,00 € TTC

Pour un regroupement de 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.

Toutes les fosses doivent être dégagées et prêtes à l'intervention à l'arrivée du camion.

■ DES BALLONS POUR GRANDIR
SAINT AUBIN DE LUIGNE

Ensemble contre les
cancers de l'Enfant



NOTRE ASSOCIATION :

Créée sous l'impulsion d'Agathe, élève de l'école St Joseph de Saint Aubin et suivie par le service d'oncologie pédiatrique du CHU d'Angers, notre association existe depuis mars 2021.

Agathe avait toujours dit à ses parents que lorsqu'elle serait guérie, elle souhaitait « créer une association pour aider les enfants atteints d'un cancer », c'est chose faite !

Les enfants ont une énergie formidable, mais le combat contre cette maladie peut mettre à mal leur joie de vivre et leurs modes de vie.



notre association et d'accueillir de nouveaux adhérents.

- Nous préparons l'organisation d'un évènement ludique pour les enfants à St Aubin de Luigné, le 19 septembre, dans le cadre de septembre en or.
- Nous serons également présents lors de manifestations sportives locales ayant lieu en septembre.

Merci pour vos encouragements, vos marques de soutien qui nous ont touchés.

Au plaisir de vous rencontrer sur de prochains évènements. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous sur notre adresse mail : des ballons pour grandir@gmail.com Nous vous enverrons un bulletin d'adhésion (10€ par an et par famille).

Président: Mikael Gaudicheau
Contact: Eric Chouviat
Tel: 06.87.70.81.45

NOTRE AMBITION, COLLECTER DES FONDS POUR :

- Financer la recherche contre les cancers pédiatriques et faire en sorte qu'ils ne deviennent pas une fatalité. Certains cancers pédiatriques sont très agressifs et les traitements ne sont pas spécifiquement adaptés aux enfants.
- Améliorer le confort des enfants en finançant des jeux, du matériel pédagogique ou paramédical. Nous sommes en relation avec le service d'oncologie pédiatrique du CHU d'Angers et l'équipe pédiatrique de l'hospitalisation à domicile St Sauveur qui nous font remonter leurs besoins.
- Reverser des fonds à des associations locales réalisant les rêves d'enfants gravement malades. Ces moments partagés par l'enfant et la famille sont des véritables bulles d'oxygène, qui permettent d'oublier pour un temps la maladie.
- Sensibiliser le grand public sur l'utilité de notre démarche, par le biais de **SEPTEMBRE EN OR, le mois dédié à la lutte contre les cancers pédiatriques.**

NOS ACTIONS :

- Créer des évènements ludiques pour les enfants sur la commune de Val du Layon,
- Participer à des manifestations sportives, touristiques et culturelles locales,
- Rechercher des mécènes et des partenariats (entreprises, particuliers, associations),
- Organiser des ventes (repas à emporter, ...)

NOS DÉBUTS :

- Le 05 juin nous avons réalisé notre première vente à emporter de repas concoctés par SOLEIL REUNIONNAIS (Saint Lambert du Lattay). Le soleil n'était pas que dans l'assiette ! Grâce à votre participation et l'implication de nouveaux adhérents, cette opération a été un succès (plus de 300 repas).
- Le 06 juin, nous avons participé au vide grenier de Saint Aubin de Luigné et proposé à la vente des livres. Ce moment nous a permis de vous rencontrer, de présenter



■ MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Le Musée de la vigne et du vin d'Anjou est ouvert en juillet-août du mardi au dimanche, de 14h à 18h et s'anime tout l'été. Plusieurs animations sont proposées pour les grands et les petits ! Dans la fraîcheur du Musée ou en plein air dans les vignes, aucun doute : tous les visiteurs repartiront la tête remplie de souvenirs !

Le vignoble angevin raconté...

Cet été, nous proposons 3 visites guidées + dégustation à découvrir !
Départ à 15h30

Visite vrai/faux : Découvrez le métier de vigneron et le terroir angevin, mais ne faites pas totalement confiance au guide : il lui arrive de semer de fausses informations pendant la visite... Alors, à vous de démêlez le vrai... du faux !

Visite dégustation : Accompagné d'un guide, explorez puis dégustez ce mélange de modernité et de tradition. Parce que les vins que nous buvons sont uniques, vous repartirez du musée avec de nombreuses images et connaissances qui vous permettront de mieux comprendre ce territoire viticole.

Visite « Honneur aux dames » : Découvrez l'exposition temporaire du Musée « Le monde viticole... et les femmes ? ». Comment la place des femmes a-t-elle évolué ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir à travers cette visite guidée. **Le + : les vigneronnes angevines viennent à votre rencontre lors de la dégustation, les jeudis du 15 juillet au 15 août !**

Pour toutes les visites : 1h00 de visite guidée suivie d'une dégustation de vins de 30min. Réservation conseillée, nombre de places limité. Tarifs habituels

En quête d'aventure en famille ?

Pour les 3-6 ans : Drôles de bobines

Les tout petits ont maintenant leur activité au Musée ! En retrouvant les membres de la famille « Drôles de bobines », des personnages détournés des collections, les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents parcourent le Musée. Ils découvrent, avec la médiatrice, les machines et outils du vigneron et récoltent des



objets qui serviront à mettre en scène le cycle de la vigne !

1h d'atelier pour les familles avec enfants à partir de 3 ans. Réservation obligatoire, nombre de places limité. Tarifs habituels

Pour les 6-12 ans : Vigneron-ne en herbe

Le but de cet atelier est simple : être la première famille à passer la ligne d'arrivée d'un plateau de jeu géant. Pour y parvenir, chaque équipe se met dans la peau d'un-e vigneron-ne, répond aux questions ou relève les défis lancés. Pour 2021, l'animation a été adaptée au thème des femmes dans le monde viticole et se déroulera en extérieur ! Venez la (re) découvrir !

1h30 d'atelier suivi d'un goûter. Réservation obligatoire, nombre de places limité. Tarifs habituels

Tarifs : 6€/adulte ; 5€/tarif réduit ; 3,50€/enfant (6-14 ans) ; Gratuit pour les moins de 6 ans ; 15€/famille (2 adultes et 2 enfants minimum).

Les rendez-vins du Musée

Balades insolites dans les vignes : Les vendredis 23 juillet et 20 août à 20h00.

Envie de vivre une expérience inédite dans les vignes ? De profiter de la fraîcheur du crépuscule en toute convivialité ? Cette balade est faite pour vous ! Nous vous invitons à une balade commentée de moins de 5km en compagnie de Valérie AUBERGEON (Les vignes selon Val). Cette balade sera agrémentée d'une halte gourmande dans les vignes pour y découvrir des vins et spécialités gustatives angevines.

Balade de 2h30 comprenant une halte gourmande. Réservation obligatoire, nombre de places limité. Tarif : 18€/personne

Inter'vignes : Le samedi 18 et dimanche 19 septembre

Envie de vivre une expérience originale entre amis ou en famille ? De découvrir la vigne et le vin lors d'une journée mémorable___? Participez au nouveau challenge du Musée de la vigne et du vin d'Anjou : Inter'vignes ! Les équipes s'affrontent lors d'épreuves autour du monde du vin ou de la vigne : les équipes s'affrontent autour d'épreuves qui font appel à votre réflexion, vos connaissances et votre agilité, sans oublier l'esprit d'équipe qui devra être au rendez-vous ! Ce challenge multi-activités est accessible à tous. L'objectif ? Obtenir le plus de points possibles en équipe pour remporter la victoire !

Plus d'informations en cours d'année sur notre site internet. Réservation obligatoire, nombre de places limité.

Tarifs et programme détaillé à venir sur notre site (courant été)

■ 3L

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Une maison accueille, recueille, écoute, tolère.
De ses portes et ses fenêtres, elle s'ouvre sur l'extérieur
Une maison rassure, assure, protège
Elle est faite pour s'asseoir, penser, échanger, proposer, imaginer
Et devient ainsi la base le socle l'appui la branche
Permettant l'envol d'idées, de projets et de rêves
Les ailes peuvent alors se déployer.

L'aile des **LOISIRS** qui apportent l'épanouissement, le divertissement et la découverte
L'aile du **LIEN** si nécessaire à tout partage, à toute construction de projet
L'aile de **LAYON** car nous sommes fier de ce territoire si riche en culture.

Les 3 L n'ont pas pris leur envol.....la météo ambiante n'était pas propice aux échanges, aux partages....

Laissons l'été nous réconcilier avec la vie et retrouvons nous en septembre pour un vrai départ vers des horizons nouveaux.

Nous reviendrons vers vous afin de vous détailler les projets en cours.

Bel été à tous et déployez vos ailes pour des retrouvailles chaleureuses.

Les 3 L



■ RÉSIDENCE DU LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Fin du mois de mai dernier, Monsieur Gabriel Matignon a quitté son poste de directeur de la Résidence du Lattay, dans le cadre d'un départ à la retraite.

Le conseil d'administration l'a remercié pour tout ce qu'il a apporté à l'établissement. L'un de ses plus grands projets menés ces 15 dernières années, fut la construction du nouvel EHPAD (1) à Saint Lambert du Lattay.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie.

La direction de l'établissement a été confiée à Madame Valérie Margueritte, qui a pris ses fonctions de directrice début juin.

(1) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

■ CRU DE L'AMITIÉ

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Suite à notre réunion de bureau, nous espérons reprendre nos activités à l'automne selon les disponibilités du moment.

En attendant de se revoir, à bientôt.

La secrétaire.

■ AMICALE LAÏQUE

SAINT AUBIN DE LUIGNE

Un nouveau souffle pour l'Amicale Laïque

Depuis le 3 avril 2021, de nouveaux membres sont venus compléter l'équipe existante. Le bureau est désormais constitué de 6 membres actifs, motivés et dynamiques.

De gauche à droite : **Nicolas Brillet** (vice-trésorier), **Dominique Collineau** (vice président), **Philippe Oger** (président), **Emilie Tricoire** (trésorière), **Tony Mousset** (vice-secrétaire) et **Audrey Coué** (secrétaire)

Le traditionnel vide-grenier s'est déroulé le 6 juin dernier, sous le soleil et la bonne humeur. Exposants et visiteurs attendaient cette manifestation avec impatience : convivialité et enthousiasme étaient au rendez-vous !

A cela s'ajoute une nouveauté pour les habitants de Val du Layon : l'organisation, une fois par mois, d'un « Resto à la maison » sous la forme de plats traiteurs familiaux et conviviaux à emporter sur réservation. Après le succès de la paëlla et de la tajine de poulet, un « pack barbecue » vous sera proposé pour la fin du mois.



N'oublions pas la réouverture de la salle de l'Amicale, remise en beauté, et la possibilité de la réserver au : 07 83 49 85 65.

L'équipe de l'Amicale vous réserve encore bien des surprises ! Intéressé pour égayer la vie de notre doux village ? Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Contactez-nous au 07 83 49 85 65.
Le bureau de l'Amical Laïque

■ FAMILLES RURALES

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

Voici venu le temps de préparer la reprise des activités pour le mois de septembre !

L'association Familles Rurales vous propose des cours de YOGA adultes, des cours de théâtre enfants pour tous renseignements et préinscriptions : famillesrurales.staubin@orange.fr ou 06.50.06.07.30.

Il y aura aussi le retour de la bourse aux jouets, nous vous communiquerons la date ultérieurement, et notre assemblée générale qui se déroulera le jeudi 27 août 2021.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de l'association : www.famillesrurales.org/st_aubin

Cette année encore vous avez été nombreux à commander des fleurs et des plans lors de notre marché aux fleurs et nous vous en remercions. C'est plus de 33 commandes qui ont été préparées par les membres de l'association.

Il y a encore des nouveaux projets d'activités adultes, enfants et pour la commune de St Aubin de Luigné qui sont à l'étude et nous avons besoin de bénévoles pour pouvoir les réaliser.

Il y a 1 réunion par mois pour échanger sur les différentes actions mises en place. N'hésitez pas à nous rejoindre !!

Laëtitia Mousset, Présidente de l'association Familles Rurales



■ K DANSE : DÉCOUVREZ LA DANSE DE SALON SAINT AUBIN DE LUIGNÉ



Depuis 1 an et demi, nous sommes privés de rencontres, de sorties. Vous avez hâte de rencontrer du monde, de bouger, de danser, venez rejoindre, à partir du 7 Septembre, l'association K'Danse Aubinoise à Saint Aubin de Luigné. On adhère pour apprendre à danser, on reste pour la convivialité.

Kdanse Aubinoise existe depuis juin 2008 et vous accueille tous les mardis soirs dans la salle Jean de Pontoise à Saint Aubin de Luigné, de 19h00 à 22h00.

La devise de notre association est : ***Danser en s'amusant et s'amuser à danser.***

Elle a pour but de faire connaître plusieurs pas de différentes danses pour ne plus avoir d'appréhension dans les soirées dansantes. Les 2 premiers mardis de septembre, le 7 et 14, sont des portes ouvertes, l'engagement auprès de l'association se fait après ces 2 cours.

Nos cours sont animés par Crystel Pujol, professeure diplômée. Nous travaillons entre 3 et 5 danses dans l'année parmi le Rock, la Batchata, le Quick Step, la Salsa, le Cha Cha et le Tango.

Les danses qui seront travaillées dans l'année sont choisies conjointement lors de notre AG annuelle. Actuellement, nous avons 2 groupes de danseurs : de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00.

Nous avons ouvert un cours de West Coast Swing (WCS) en 2020. Cette danse peut être très sensuelle et surtout, elle laisse libre cours à l'improvisation et permet un amusement sans fin sur toutes les musiques.

L'ambiance de notre association est très conviviale. Chaque année, nous organisons une soirée dansante. Nous proposons régulièrement des soirées communes entre les différents groupes où nous partageons, outre la danse, quelques mets sur des thèmes divers et variés (soirée crêpes, soirée auberge espagnole, soirée Noël...).



K'Danse, on y vient pour apprendre à danser, on y reste pour la convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à consulter nos pages sur les réseaux sociaux (notre site internet ainsi que notre page Facebook) :

<https://kdanseaubinoise4.wixsite.com/k-danse-aubinoise>

<https://www.facebook.com/kdanse.aubinoise>

Pour tout renseignement, contactez
Jean Raymond MÉNARD
au 06.65.05.83.48

■ BOUGER EN LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Notre mission : reprendre les activités Fitness de l'association Bouger en Lattay pour la saison 2021-2022...

Nous mettons tout en œuvre pour mener à bien notre mission.

D'autres informations suivront...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter sur bougerenlattay@gmail.com

Le site <http://bel.e-monsite.com> sera mis à jour régulièrement en fonction de la levée de nos interrogations.

Christelle, Lucile, Alice & Myriam, bureau BEL

■ JUDO CLUB DU LAYON

Saison 2021-2022

Le Judo-Club du Layon, association affiliée à la FFJDA, reprend les activités Judo, Jujitsu et Taïso pour une nouvelle saison, accueillant débutants et confirmés de tous âges.

Les cours sont assurés par Camille Brunin, ceinture noire 3^{ème} Dan et titulaire du BPJEPS Judo/Jujitsu.

Nous proposons de multiples rencontres annexes, à savoir :

- un tournoi entre les licenciés du club à l'occasion du nouvel an
- des entraînements de masse ouverts à tous nos judokas
- des entraînements à la japonaise pour augmenter son efficacité au combat.

- des séances d'initiation jujitsu/self-défense pour tout pratiquant.
- sans oublier notre traditionnelle Coupe du Layon, organisée à chaque fin de saison.

Cette année le JC-Layon proposera des tarifs fortement réduits, communiqués prochainement sur notre site internet et à l'accueil et faisant face à la situation exceptionnelle que nous connaissons tous.



Horaires des cours réguliers :

COURS	Naissance	Jour(s)	Créneau
Éveil	2016-2017	Mercredi	17h30-18h15
Mini-poussins 1	2015	Vendredi	17h30-18h30
Mini-poussins 2	2014	Mardi	17h30-18h30
Poussins à Benjamins 1	2011-2013	Mardi et Vendredi	18h30-19h30
Benjamins 2 à Adultes	Avant 2011	Mardi et Vendredi	19h30-21h
Taïso 2 cours par semaine	Avant 2011	Lundi	19h-20h
		Mercredi	18h30-19h30

Inscriptions sur place :

du mercredi 1^{er} au vendredi 3 septembre de 17h30 à 20h

(inscription ultérieure : jc.layon@live.fr).

Rendez-vous au Dojo Municipal de Saint Lambert du Lattay (Accès rue Jean Tissot)

Contact mail : jc.layon@live.fr

Site internet : jc-layon.fr

■ PERLE DU LAYON
SAINT AUBIN DE LUIGNE

Cet évènement sportif a comme chaque année une vocation solidaire. La Perle du Layon a décidé de soutenir l'association de St Aubin de Luigné « **Des Ballons pour grandir** », créé par des familles concernées par le cancer de leur enfant. Des ballons pour grandir a 2 objectifs majeurs :

- faire avancer la recherche contre les cancers pédiatriques,
- améliorer le quotidien des enfants malades.

Contact : Alain Mahé 07 70 45 58 25



■ VAL HYRÔME BASKET

ACTUALITES

Après quelques mois difficiles où l'activité a malheureusement dû être suspendue, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau proposer des entrainements aux licenciés. La participation massive des jeunes nous prouve que ce retour au jeu était attendu.

La motivation demeure et nous nous en réjouissons !

Hugo FREMONDIÈRE, notre entraîneur et un certain nombre de bénévoles se mobilisent donc pour permettre à chacun de se retrouver autour du ballon.



COURSE NATURE
SAMEDI 17 JUILLET 2021

DÉPART 19H
pour les 2 courses

La perle du Layon **10 KM**

La Traversée du Layon **18 KM**

INSCRIPTION : www.laperledulayon.fr



Au mois de juin , à St Lambert et à Chanzeaux, des entrainements

« découverte du basket » ont été

proposés à tous les enfants qui souhaitaient essayer le basket avant de se décider à le pratiquer la saison prochaine.

Le Samedi 26 juin 2021 : Basket Tour 49

Le comité a organisé une fête du mini-basket pour les U7, U9 et U11. Celle-ci s'est tenue à Thouarcé sur la place du Champ de Foire de 10h à 16h.

90 enfants de moins de 11 ans ont participé à l'évènement.

Le bureau

Pour plus d'informations,
contactez le club
contact@valhyromebasket.org

■ APE RENÉ GUY CADOU
ST AUBIN DE LUIGNÉ

L'APE ne baisse jamais les bras et pour palier au manque de manifestations, nous avons redoublé les initiatives pour financer les projets de l'école : vente de kit de survie apéro, de brioches, de glacières personnalisées.



Parmi ces projets à financer, celui du cirque : après des répétitions en pointillées avec l'association « Un pas de Côté », celui-ci s'est terminé par le spectacle des enfants.

A l'heure où nous écrivons cet article, un moment festif en présence des enfants de toutes les classes et des parents s'organisait à la dernière minute pour ne pas laisser partir les CM2 vers le collège sans un dernier rendez-vous !

Ce moment était également important pour les plus petits qui n'avaient encore jamais participé à une fête de fin d'année ou un marché de Noël ...



Nous n'oublions pas les parents de ces derniers qui n'ont pas pu rencontrer lors de ces fêtes les parents de l'APE et goûter au plaisir de s'investir et de rejoindre la joyeuse équipe !

Bel été à tous,
rendez-vous en septembre !

L'équipe de l'APE

■ APE DE L'AVENIR
ST LAMBERT DU LATTAY



Cette année, peu de sorties ou de spectacles mais nous avons quand même réalisé de belles ventes avec nos producteurs locaux : Ô plaisir des papilles, La Florencière, Le Soleil réunionnais ou encore les ventes de gâteaux bijoux. Les activités ont repris en cette fin d'année pour le plaisir des enfants.



Malheureusement, même si nous avons hâte de vous retrouver pour échanger avec vous, la fête de fin d'année n'aura cette année encore pas lieu.

Cependant, nous ne laissons pas partir les CM2 sans une attention un peu spéciale. Un pique-nique est organisé en fin d'année scolaire et ce sera l'occasion pour eux de recevoir le traditionnel petit cadeau des enseignants et de se dire aurevoir avant cette autre aventure qu'est le collège.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite un très bel été, de belles vacances et nous vous attendons à la rentrée !

■ GRAPPE D'ÉVEIL ST LAMBERT DU LATTAY

Suite à la pandémie que nous subissons depuis 1 an, nous ne pouvons pas nous réunir comme notre première année. Nous espérons recommencer nos activités avec les enfants.

Nous sommes une association d'assistantes maternelles qui a pour but de nous retrouver une matinée par semaine afin de faire nos activités diverses d'éveil et de créativité.



Notre bureau :

- Présidente : Laure MALINGE
- Vice-présidente : Lydie LORY
- Trésorière : Sandrine L'HOMMELET
- Secrétaire : Phylcia PEHU



Vous pouvez contacter l'association par mail :
grappedeveil@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Culture

■ CERCLE ST LOUIS : LES SHOWBINOIS

La troupe théâtrale de Saint-Aubin de Luigné, Les *Showbinois*, va reprendre dès que possible les répétitions de sa nouvelle comédie, arrêtées en novembre 2020. Les décors sont prêts, les acteurs sont motivés.



Cependant un rôle reste vacant et nous sommes à la recherche d'une personne, homme ou femme adulte, disponible pour compléter notre troupe et participer aux répétitions du vendredi soir dans une ambiance conviviale et sympathique!

Nous invitons également des bénévoles à venir aider et soutenir nos acteurs pour les grands soirs de représentations : des coiffeuses, maquilleuses, souffleurs, accessoiristes... Ces rôles de l'ombre participent pleinement à la qualité de nos représentations théâtrales.

Le Cercle Saint-Louis vous accueillera dans une salle qui a gardé tout son cachet d'antan, tout en s'adaptant aux nouvelles normes d'accessibilités PMR.

Merci et à bientôt.

Théâtralement, Pierrot Denéchaud,
Metteur en scène et Président du Cercle Saint-Louis

Pour plus d'informations ou pour participer à l'aventure *Showbinoise*, vous pouvez nous contacter au 07.60.64.20.38.

■ COMITÉ DES FÊTES SAINT LAMBERT DU LATTAY



On tourne la page de l'année 2020 qui a été maussade pour tous et nous repartons encore plus motivés que jamais pour cette nouvelle année, avec pour objectif de vous organiser **une belle soirée « Cinéma plein-air » le samedi 4 septembre prochain.**

cinéma plein-air

4 sept

**PARC LUDOVIC PIARD
ST LAMBERT DU LATTAY
VAL-DU-LAYON**

18h30 apéro-concert Audrey-K Duo Soul-Pop

21h début du film "Donne-moi des Ailes"

23h feu d'artifice gratuit

**entrée 5€
enfant 3€
(3-15 ans)**

bar & restauration sur place dans le respect des gestes barrières

Crédit Mutuel

Val du Layon

Celui-ci rassemblera, près de 400 personnes au sein du **Parc Ludovic Piard de St Lambert du Lattay** avec la projection du film « **Donne-moi des ailes** » sur écran géant.

Film d'aventures français réalisé par Nicolas Vanier, sorti en 2019, le film est inspiré par l'histoire de Christian Moullec : l'homme qui a volé avec les oies.

Un Apéro-concert aura lieu dès **18h30** avec la présence **d'Audrey K-soul en Duo,**

et pour clôturer la soirée **un feu d'artifice** sera tiré dès **23h.**

18h30 apéro-concert
Audrey-K Duo Soul-Pop

Accompagnée du guitariste Nicolas Chavet, la chanteuse Audrey-K revisite de sa voix empreinte de sensualité des chansons tirées du répertoire soul ainsi que quelques pépites pop. Des arrangements originaux, des morceaux choisis avec soin pour des beaux moments musicaux à partager avec les spectateurs et spectatrices de tous âges.
Redécouvrez des morceaux d'Etta James, Amy Winehouse, Aretha Franklin et bien d'autres, à la sauce Audrey-K !

Audrey-K / Duo Soul-Pop

21h00 début du film
Donne-moi des ailes

Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, ado obnubilé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition.

23h00 feu d'artifice gratuit

Infos : comitedesfetessldl@gmail.com
/Ciné Plein Air Saint Lambert du Lattay

Une soirée qui s'annonce riche en moments de convivialité et de partage bien sûr, tout en respectant les gestes barrières liés au Covid-19.

Une centaine de transats seront mis à disposition, sinon chacun devra s'équiper de vêtements chauds et plaid pour profiter pleinement de la soirée. Un espace bar/restauration est prévu.

Nous comptons sur votre présence !

Pour tous renseignements, nous contacter via :
le **06.76.99.00.64** (Régis Grémont) ou par mail comitedesfetessldl@gmail.com



Cette année, le comité des fêtes a investi dans l'achat de **20 tables pliantes et 40 bancs pliants** de bonne qualité et beaucoup moins lourds ! Leurs prix de location passent à 3€/table et les

bancs à 2€/banc. Une caution de 50€ sera demandée lors de la location et il faudra également protéger les tables obligatoirement par des nappes, afin de pouvoir garder notre matériel en bon état plus longtemps.



Autour de nous...

■ HORIZON BOCAGE – FILIÈRE BOIS

L'association Horizon Bocage et la scierie mobile DRYADE se mobilisent sur nos territoires pour valoriser les bois de nos espaces naturels, agricoles et urbains.

Nous constatons régulièrement que des troncs d'arbres, parfois séculaires, sont débités en bûches, réduits en bois plaquettes ou broyés pour réalisation de paillages. Ces arbres ont une grande valeur en charpente ou ébénisterie et méritent un autre sort. Ils ont également accumulé une importante quantité de CO2 qui restera stockée dans les constructions et ameublements jouant ainsi leur rôle de régulateur de carbone atmosphérique. Le stockage du bois est une piste non négligeable dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette action vertueuse, écologique et durable est peu coûteuse et s'adresse à tous.



Comment profiter de l'action ?

- Vous disposez d'un ou plusieurs troncs d'arbres dans une parcelle agricole ou dans votre terrain ?
- **Vos arbres proviennent d'une coupe raisonnée et durable, d'une chute accidentelle, ou d'une coupe à but sécuritaire ?**
- Leurs diamètres moyens sont supérieurs ou égaux à 25 cm et leurs longueurs supérieures ou égales à 2 mètres ?
- Vous souhaitez le valoriser en bois de charpente ou d'ébénisterie pour de l'auto-construction ?

Que vous ayez un tronc ou plusieurs dizaines, HORIZON BOCAGE vous accompagne et coordonne le chantier de sciage sur les communes de Val du Layon, Chateaufonds ou Rochefort sur Loire.

Thibaut Caron pour l'association Horizon Bocage

Pour plus d'informations :

Thibaut Caron au 06 74 49 10 30 ou biodivart@ecomail.fr



En rando avec Aléop

C'est plus de 30 itinéraires de randonnée facilement accessibles par le réseau Aléop, à retrouver sur l'application Rando Pays de la Loire.

Aléop PAYS DE LA LOIRE
aleop.paysdelaloire.fr

■ INITIATIVES EMPLOI

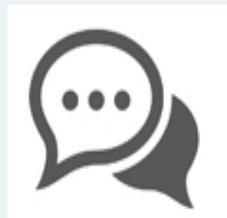
L'association Initiatives Emplois, implantée géographiquement sur votre commune, a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire.

La mobilisation de nouveaux bénévoles au sein de l'association qui relève de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) **est nécessaire pour apporter un soutien à l'équipe déjà présente et faire bénéficier d'autres regards et expériences.**



« Etre bénévole dans la convivialité afin d'agir pour l'emploi local ! »

*Participation à des actions collectives
(visites d'entreprises...)*



Transmission de vos savoirs faire au regard de vos expériences professionnelles dans différents domaines :

** témoignages*

** transmission de savoirs-faire*

REJOIGNEZ-NOUS

et/ou partagez l'info autour de vous !

*Soutien à la vente de jus de raisin lors des marchés locaux,
Participation à des ateliers ponctuels de conditionnement du jus de raisin*

Bricolage ponctuel dans les bureaux

Réflexion pour la mise en place d'actions favorisant l'emploi local (mobilisation des chercheurs d'emploi, solutions mobilité, évolution de la structure...)

Conseil sur des missions jardinage, bricolage...

Vous souhaitez en savoir plus sur l'investissement bénévole à Initiatives Emplois ?

contactez-nous au 02 41 56 11 13 ou par mail initiatives.emplois@orange.fr

Et venez découvrir nos activités lors de l'assemblée générale prévue le 8 juin 2021 en soirée (horaires et lieu à préciser)

Autour du Layon



balades & découvertes en trottinettes électriques

(à partir de 4 personnes)

- LOCATION DE VÉLOS & TROTINETTES ÉLECTRIQUES •
- ACCESSOIRES •
- BALADES ACCOMPAGNÉES •
- FORMATION •

Tél. **07 69 41 69 24**
mail : hello@1tour2roues.com

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

WWW.1TOUR2ROUES.COM



Tous les week-ends et jours fériés d'avril à octobre compris, et tous les jours à partir du 1^{er} juillet au 31 août, au départ du kiosque à St-Aubin.



Balades et découvertes typiques des bords de Loire, en trottinettes électriques, vous pourrez tout voir.

Sorties entre amis ou entre collègues, entre collaborateurs ou clients (séminaires, entreprises).

Parcours gourmand ou journée de team building, nous réaliserons ensemble vos plus belles balades !



1tour2roues vous propose **un service à la carte !**

3 PARCOURS À CHOISIR SELON VOTRE NATURE

(à partir de 4 personnes)

"balade du layon"	1h	indice de difficulté : facile	30€*
"balade des vignes"	2h	indice de difficulté : moyen	45€*
"balade des coteaux"	3h	indice de difficulté : sportif	55€*

* Par personne

Ne pas fêter sur la voie publique



Tél. **07 69 41 69 24**
mail : hello@1tour2roues.com

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

WWW.1TOUR2ROUES.COM

■ NOUVELLE ORTHOPHONISTE : Mme PHILIPPON-PERA Anne



Orthophoniste diplômée en 2014 du centre de formation de Paris, j'exerce exclusivement en libéral depuis.

- Joignable au 06.14.69.50.39 à partir du 1er Septembre pour prévoir des rdv à partir du 27 Septembre 2021,
- Consultations Lundi, Mardi, Mercredi matin et Jeudi.

Prise en soin de tous troubles neuro-acquis et neurodégénératifs, troubles de la voix, dysphagie...

Prise en charge chez les enfants des troubles du langage oral et écrit, troubles neuro-développementaux, troubles de l'oralité, troubles oro-myo-fonctionnels et bien d'autres !

Maison médicale - 4 rue de la Treille - St Lambert du Lattay

■ BULLES D'ANIMAUX



Je suis Virginie Margerie et je suis intervenante en médiation animale. Je propose des ateliers basés sur l'attrait que l'animal exerce auprès des personnes et sur sa capacité à les stimuler.

Ce sont des activités d'éveil, éducatives ou thérapeutiques, auprès de divers publics tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, en phobie scolaire....

Je me déplace en structure et à domicile avec mes animaux (chiens, lapins, cochons d'inde), spécialement formés et éduqués pour la médiation.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements via mon site internet : bullesanimaux.com ou bien sur ma page facebook « Bulles d'animaux ».

■ OHH LES MAINS

"Educatrice spécialisée de formation, Gaëlle Law-Bo-Kang propose divers services visant à accompagner les parents durant la période périnatale :

- atelier "Entre nos mains" : se préparer à l'arrivée de bébé en découvrant des manipulations respectueuses de sa physiologie et de ses besoins,
- massage pré et post natal,
- atelier de portage,
- massage pour bébé,
- ateliers Bébé Fais-moi signe (signer avec son bébé),
- et bientôt des ateliers d'éveil moteur.

Pour en savoir plus sur le contenu des ateliers :

- * www.ohhlesmains.fr
- * Contact : ohh.les.mains@gmail.com
- * 06.75.79.96.89



LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val du Layon

Mise en page : Mairie

Impression : Le P'tit Vert

■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et

samedi : 9h-12h

Fermé le mercredi

Fermeture de l'accueil les samedis

matins du 10 juillet inclus au 28 août inclus.

POSTE

■ Agence Postale

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Fermeture de l'agence postale du 10 au 31 juillet. Voir infos sur le site.

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeu : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

STA VIVECO - Mme Brunet et M. Leduc

1, place de l'Église

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :

6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h



VAL'INFO

les prochains articles devront nous parvenir avant le 7 septembre (distribution semaine 41) de préférence par mail :

communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie

